

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
03 FÉVRIER 2020**

**2020-12 REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION PROVISOIRE DES RÉSULTATS  
DE L'EXERCICE 2019- BUDGET ANNEXE « TOURISME HAUTE-TARENTAISE »**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 25**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9**

**- AYANT DONNÉ POUVOIR : 2**

**- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 7**

## **PRÉSENTS**

**Michel GIRAUDY, Jacqueline POLETTI, Simone PERGET, Claude GERMAIN, Georges TRESALLET**  
(Bourg-Saint-Maurice)

**Gilles FLANDIN, Clémence BERGER-SABBATEL, Jean-Pierre MOREL** (Les Chapelles)

**Jean-Claude FRAISSARD, Arlette NOIR,** (Montvalezan)

**Paul CUSIN-ROLLET, Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR** (Sainte-Foy-Tarentaise)

**Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON** (Séez)

**Jean-Christophe VITALE, Maud VALLA** (Tignes)

**Marc BAUER, Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS** (Val d'Isère)

**Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD** (Villaroger)

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR**

Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE)

Laurent HANICOTTE (pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD)

## **EXCUSÉS**

Louis GARNIER, Éric MINORET, Marie-Agnès ARPIN, Monique GRANIER, Xavier TISSOT,  
Séverine FONTAINE, Alain EMPRIN

## **SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Olivier PETIT**

## 2020-12 REPRISE ANTICIPEE ET AFFECTATION PROVISoire DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET ANNEXE TOURISME HAUTE-TARENTEISE

Le Président rappelle que, conformément à l'article L 2311-5 du C.G.C.T, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois, les résultats peuvent être estimés avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion. Ainsi, le Conseil communautaire peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, procéder à la reprise anticipée des résultats.

Lorsque le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est repris par anticipation, la reprise s'effectue dans les conditions suivantes :

- l'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (compte-tenu des restes à réaliser) ;
- le solde disponible peut être inscrit : soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement.

Le Conseil communautaire inscrit également au budget la prévision d'affectation.

Les déficits et excédents de fonctionnement ainsi que le besoin de financement de la section d'investissement ou, le cas échéant, l'excédent de la section d'investissement font aussi l'objet d'une reprise anticipée.

Le Président propose que, compte-tenu de ces différentes dispositions et considérant l'état visé par le comptable public (joint en annexe), l'assemblée délibérante approuve la reprise anticipée des résultats 2019 du budget annexe Tourisme Haute-Tarentaise comme suit :

Résultats 2019 – Section de fonctionnement	1 342 660.79 €
Résultats 2019 – Section d'investissement	- 993 610.92 €

Et décide de les affecter comme suit :

Excédent de fonctionnement reporté (002)	326 486.19 €
Autres réserves (1068)	1 016 174.60 €
Déficit d'investissement reporté (001)	993 610.92 €

Vu l'avis du bureau communautaire réuni le 20 janvier 2020 ;

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, décide :

- **D'APPROUVER** la reprise anticipée des résultats d'exploitation 2019 comme proposé ci-dessus
- **D'AFFECTER** les résultats d'exploitation comme proposé ci-dessus
- **L'AFFECTATION** au compte 1068 la somme de 1 016 174.60 euros.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Le Président,  
**Gaston PASCAL MOUSSELARD**



Envoyé en préfecture le 07/02/2020

Reçu en préfecture le 07/02/2020

Affiché le 07/02/2020

ID : 073-247300254-20200203-2020\_12-DE



### Fonctionnement

Recettes	1 751 198,43 €
<i>Report positif en section de fonctionnement</i>	
Dépenses	408 537,64 €
<i>Report négatif en section de fonctionnement</i>	
<b>Résultats 2019</b>	<b>1 342 660,79 €</b>

### Investissement

Recettes	150 481,53 €
<i>Report positif en section d'investissement</i>	
Dépenses	1 144 092,45 €
<i>Report négatif en section d'investissement</i>	
<b>Résultats 2019</b>	<b>-993 610,92 €</b>

Recettes	20 582,44 €
Dépenses	43 146,12 €
<b>Total des restes à réaliser 2019</b>	<b>-22 563,68 €</b>

<b>Financement de la section d'investissement</b>	<b>-1 016 174,60 €</b>
---	------------------------

### Proposition d'affectation des résultats 2019

Excédent de fonctionnement reporté (002)	326 486,19 €
Autres réserves (1068)	1 016 174,60 €
Excédent d'investissement reporté (001)	-993 610,92 €

**Gaston PASCAL-MOUSSELARD**

**Président**



Jean-Jacques JEREZ  
Comptable public, responsable de  
la Trésorerie de Bourg-en-Bresse